Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1933)**

Heft 24

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse... notre meilleur client.

C'est la thèse exposée dans un remarquable article, documenté avec une exactitude scrupuleuse, qu'a publié, le 31 octobre dernier, *La Journée Industrielle*, le grand « quotidien français de l'industrie, du commerce et de l'agriculture », réputé pour la compétence et le talent de ses rédacteurs.

A l'aide de graphiques très probants, l'auteur de l'étude en question établit irréfutablement que « la Suisse se classe comme le pays avec lequel nous (les Français) entretenons les relations économiques de beaucoup les plus favorables ». Reproduisons encore quelques citations qui corroborent cette assertion. De M. Marchandeau, rapporteur de la Commission des finances à la Chambre des députés : « La Suisse est le dernier client important de la France ». De M. Jean Philip, sénateur du Gers : « Il ne faut pas laisser se continuer ou s'amplifier une mésentente franco-suisse. Quels que soient les problèmes et les intérêts en jeu, on doit arriver à une solution qui ne laisse, de part et d'autre, aucune amertume... Sachons ménager des vieux amis et avoir pour eux tous les égards qu'ils méritent, surtout quand ils se doublent d'incomparables clients ».

Mais voici qui est moins réconfortant : la politique douanière de la Suisse lui serait imposée par « le prix de revient de son industrie qui paraît battre actuellement tous les records mondiaux ».

Des « Prix ».

Nous en sommes fiers : la *Fondation Marcel Benoist*, présidée d'office par le Chef du Département fédéral de l'Intérieur, vient de décerner son important prix annuel (30 000 fr.) à M. le professeur *Maurice Lugeon*, pour le magistral ouvrage *Barrages et Géologie* qu'il nous a fait l'honneur de publier sous nos humbles auspices. (Quelques chapitres de cet ouvrage, avec de nombreuses illustrations, ont paru dans le « Bulletin technique » du 17 septembre 1932.)

Une distinction analogue échoit à un autre de nos collaborateurs, M. le professeur *Gustave Juvet*, qui reçoit, de l'Académie des Sciences, le prix *Henri de Parville* (2500 fr.) pour son savant, limpide et élégant exposé de *La structure des nouvelles théories physiques*. Le « Bulletin technique » a publié un fragment de cet ouvrage : « La dilatation de l'espace et la fuite des nébuleuses », à la page 184 de son numéro du 22 juillet 1933.

A propos du nouveau gazomètre de Lausanne.

Les *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, S. A.* nous prient de rectifier comme suit la note parue sous le titre « Le nouveau gazomètre de Malley, à Lausanne », à la page 291 de notre dernier numéro :

Le gazomètre en question est construit par MM. *Sulzer Frères, S. A.*, seuls licenciés du brevet Klönne, pour la Suisse. Cette maison a reçu la commande à la condition expresse, posée par la Commune de Lausanne, d'envisager la collaboration d'entreprises vaudoises. En conséquence, MM. *Zwahlen et Mayr*, à Lausanne, ont construit le plancher et la couverture de la cuve tandis que les *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey* ont exécuté le piston. L'ensemble de ces deux fournitures représente environ le quart du montant total de la partie métallique de l'ouvrage.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 1er septembre 1933, à Berne.

1. *Admission de nouveaux membres.*

Par voie de circulation *du 23 juin au 11 juillet 1933* ont été admis :

Section tessinoise : Antonini, Giuseppe, architecte, Lugano ; Bucher, Adolfo, architecte, Lugano ; Cucini, Ario, ing.-constructeur, Melide ; Elzi, Michele, ing.-forestier, Locarno ; Emma, Ubaldo, ing.-chimiste, Lugano ; Ferrazzini, Giuseppe, ing.-civil, Lugano ; Ghezzi, Camillo, ing.-constructeur, Tenero ; Ghiringhelli, Andrea, architecte, Chiasso ; Gianella, Riccardo, ing. civil, Comprovasco ; Mariotta, Paolo, architecte, Locarno ; Moretti, Luigi, ing.-mécanicien, Muralto ; Nicora, Giuseppe, architecte, Locarno ; de Signori, Bruno, ing.-mécanicien, Lugano. *Section de Zurich :* Trechsel, Markus, Masch-Ingenieur, Zurich ; Widmer, Georg, Masch.-Ingenieur, Schlieren.

Dans la séance du 1er septembre ont été admis :

Section vaudoise : Krafft, Maurice, ing.-électricien, Lausanne ; Gilliard, Michel, ing.-constructeur, Yverdon ; Raach, Adolphe, architecte, Les Brindilles, La Rosiaz ; Strœlé, Henri, professeur, ing. civil, Lausanne. *Membre isolé :* Weiss, Bruno, Elektro-Ingenieur, Lindenberg/Allgäu.

Démission.

Section de Berne : K. Wanner, Masch.-Ingenieur, Berne.

Décès.

Section de Bâle : E. Burgin, ingénieur. *Section de Berne :* W. Bracher, architecte. *Section tessinoise :* G. Bertola, ingénieur, San Simone. *Section vaudoise :* G. Dietrich, ingénieur, Eclépens.

2. *Nouvelles normes.*

Le Comité central constate que le nouveau tarif d'honoraires pour travaux d'architecture, entré en vigueur le 1er juillet 1933, a été mis en vente. Il décide de mettre en vigueur, le 1er octobre, le tarif pour travaux d'ingénieur civil révisé, formule No 103, de même que le nouveau tarif pour travaux des ingénieurs mécaniciens et électriciens, formule No 108, les directives pour les deux tarifs, formule Nos 103 *a*, 108 *a*, et le nouveau contrat entre mandat et ingénieur, formule No 24. Il est décidé de remettre à chaque membre de la *S. I. A.*, dès sa parution, celui des tarifs qui l'intéresse de plus près, avec une circulaire l'informant de la révision des différentes formules.

3. *Question de la protection des titres d'ingénieur et d'architecte.*

Le Comité central prend connaissance du fait que les associations intéressées à la réglementation des titres, *F. A. S.* et *A. S. I. C.* ont donné leur approbation à la constitution d'un organisme commun et au projet de règlement présenté. Le Comité central décide de mettre au net le projet de règlement et d'adresser une requête au Conseil fédéral, d'entente avec les organisations intéressées.

4. *Question des cartes fédérales.*

La délégation de la S. I. A. à la conférence du Département militaire, des 13 et 14 octobre, sera composée des délégués suivants : MM. le prof. Dr Bæschlin, Dr F. Helbling et F. Vittoz, ingénieur.

Zurich, le 11 octobre 1933. *Le Secrétariat.*

BIBLIOGRAPHIE

Aus der Reklameküche, par M. *Charles Lauterer*, chef du Service de publicité de la Nestlé and anglo swiss condensed milk Co. — Verlag Organisator, A. G., Zurich.

Une divinité moquée par son grand-prêtre, car la publicité fait, pour beaucoup de gens, figure de divinité, et M. C. Lauterer est un de ses prêtres les plus savants et les plus dignes. Mais il est écœuré de voir son temple envahi par d'ignobles mercantis et, faute de pouvoir les en chasser, il a pris le parti de railler leurs turpitudes, leurs impostures et leurs fumisteries. Il le fait en une suite de petites scènes, d'une cinquantaine de lignes chacune, d'une ironie qui « emporte le morceau » et qui est encore aiguisée par des croquis-caricatures de *Tomamichel*, d'une énorme « vis comica ». Ce n'est pas d'une charité évangélique, ça ne diminuera guère le nombre des imposteurs, fumistes et Cie qui exploitent la publicité comme une « fille », mais c'est d'une lecture revigorante. Titres de ces petites scènes : Vom Reklamefachmann in genere. — Der Reklame-Chef. — Der Reklame-Berater. — « Reklame-Chef » Meier. — Der Reklame-Künstler. — Der Reklame-Schriftsteller. — Der Anzeigen-Kritiker. — Der Reklame-Wissenschafter. — Der Werbelehrer. — Der Reklame-Redner. — Der Schaufenster-Dekorator. — Der Reklame-Streber. — Und das liebe Publikum ?

Compte rendu de la Conférence mondiale de l'énergie, session spéciale en Scandinavie, 1933.

Le compte rendu de la Session spéciale 1933 dans laquelle furent discutés les problèmes de l'énergie dans la grande industrie et dans les transports comportera environ 4000 pages, réparties en 7 volumes semblables à ceux des conférences précédentes. Le prix de la collection complète (161 rapports, 11 rapports généraux, rapports détaillés sur les discussions)